



Recel d'abus de confiance

Par palla

Bonjour

J'ai payé intégralement mon crédit auprès d'une banque.

Une main levée m'a été délivrée.

Cependant par abus de confiance 30 billets à ordre ne m'ont pas été restitués.

1 année après 1 agent a remis à un huissier 3 billets pour se les faire payer.

Pour justifier cet abus de confiance cet agent a falsifié des pièces comptables

J'ai déposé plainte cet individu a été condamné pour faux et usage de faux.

Muté cet individu, son remplaçant continue à détenir mes billets à ordre.

Puis je déposer plainte pour abus de confiance et/ou recel d'abus de confiance.

Mes remerciements pour vos réponses